

SUCCESSION

LISTE DES PIÈCES à REMETTRE à votre NOTAIRE
le jour de l'ouverture du dossier
POUR UNE MEILLEURE GESTION DE VOTRE DOSSIER

- Original livret de famille défunt(e) dans son intégralité
- Copie 1ère page livret de famille des enfants (héritiers)
- Acte de décès copie intégrale
- Liste des établissements bancaires
- Donation entre époux
- Contrat de mariage du défunt et des héritiers concernés
- Titres de propriété
- Carte grise
- Acte de francisation (carte bateau)
- Prêts en cours, cautionnement
- Testament au domicile
- Le défunt a-t-il consenti des donations ?**
Si oui : fournir acte(s) notarié(s) - déclaration(s) fiscale(s) de don(s) manuel(s)
- Le défunt a-t-il reçu des donations ou recueilli des successions ? si oui :**
fournir acte(s) notarié(s) ou à défaut nom et ville du notaire qui a reçu l'acte.